



PLATEFORME PLATEAU URBAIN

*locaux temporaires
pour projets collectifs*

plateforme.plateau-urbain.com

plateforme.plateau-urbain.com

LA PLATE-FORME des usages temporaires

Plateau Urbain est une association dédiée aux occupations temporaires. Notre objectif : permettre à des entreprises, des associations, des artistes ou des artisans de trouver des locaux accessibles, où ils soient libres de développer leur activité.

La plate-forme Plateau Urbain met en relation des propriétaires de locaux temporairement vacants et des porteurs de projets. Les locaux sont mis à disposition au prix coûtant : pas de profits pour le propriétaire, et pas de coût caché pour les usagers.

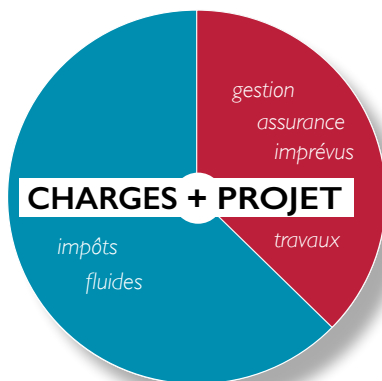


LE PRIX COÛTANT comment ça marche ?

Les locaux vacants mis à disposition font l'objet d'une redevance mensuelle.

Une partie de la somme va au propriétaire pour rembourser les charges du bâtiment : impôts, chauffage collectif, électricité...

Le reste est consacré à la gestion des lieux, aux travaux, entretien et imprévus, mais aussi aux projets collectifs et embellissements.





I S'INSCRIRE

Pour consulter les offres mises en ligne, une simple inscription est nécessaire. Afin de candidater, un profil plus complet est demandé. Il permet au propriétaire qui recevra votre demande de mieux vous connaître, veillez à le remplir de la manière la plus complète possible !

Vous pouvez joindre des fichiers à votre profil, dans la limite de 10 Mo chacun. Ils seront automatiquement intégrés à vos candidatures.

2 CANDIDATER

Une fois inscrit, vous serez informé de tous les appels à candidatures lancés sur la plate-forme. Vous avez aussi la possibilité de rechercher un lieu proche de chez vous grâce à la carte interactive.

Chaque appel a ses propres conditions de mise à disposition : type d'espace, durée, redevance, orientations d'activités recherchées. Si vous pensez que votre projet peut correspondre, n'hésitez pas à répondre !

La case « **je suis ouvert(e) à participer à un projet collectif** » vous permet d'indiquer comment vous envisagez vous investir dans la vie du lieu : collaboration avec d'autres projets, compétences uniques, bénévolat... Certains appels à candidature rendent obligatoire de compléter cette information.

Il vous suffit de renseigner les informations demandées, et de vérifier avec le calculateur intégré que vous serez en mesure de participer financièrement pour la surface que vous envisagez.

Vous pouvez sauvegarder votre dossier en cours d'édition ; une fois l'ensemble des informations rentrées, le bouton « Candidater » enverra votre offre au propriétaire.

3 ET APRÈS ?

Le calendrier et les modalités de sélection des porteurs de projet sont précisés dans chaque appel à candidature.

plateforme.plateau-urbain.com
www.plateau-urbain.com

